

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR

SILVER BANDS 4 (US) CORP.

PRÉSENTÉE PAR



BANQUE PRÉSENTATRICE ET GARANTE

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ SILVER BANDS 4 (US) CORP.**



Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables de la société Silver Bands 4 (US) Corp. a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 19 mars 2026, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction AMF 2006-07 relative aux offres publiques.

Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Silver Bands 4 (US) Corp.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société Silver Bands 4 (US) Corp. visant les actions de Balyo, visée par l'AMF le 19 mars 2026, sous le numéro 26-058, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Balyo (www.balyo.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Balyo

74 Avenue Vladimir Ilitch Lénine
94110 Arcueil

Natixis

7, promenade Germaine Sablon
75013 Paris

Un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour l'ouverture de l'Offre, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE.....	4
2. PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR	5
2.1. Informations générales concernant l'Initiateur.....	5
2.1.1. Dénomination sociale	5
2.1.2. Siège social.....	5
2.1.3. Forme et nationalité	5
2.1.4. Registre du Commerce	5
2.1.5. Date d'immatriculation et durée.....	5
2.1.6. Exercice social.....	5
2.1.7. Objet social.....	5
2.1.8. Approbation des comptes	6
2.1.9. Dissolution et liquidation.....	6
2.2. Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur	6
2.2.1. Capital social.....	6
2.2.2. Forme des actions.....	6
2.2.3. Droits et obligations attachés aux actions	6
2.2.4. Transfert des actions	6
2.2.5. Autres titres / droits donnant accès au capital et instruments financiers non représentatif du capital..	6
2.2.6. Répartition du capital.....	6
2.3. Direction de l'Initiateur	8
2.3.1. Dirigeants.....	8
2.3.2. Pouvoirs du Directeur Général, Président et Vice-Présidents	8
2.3.3. Rémunération des dirigeants.....	8
2.3.4. Administrateurs.....	8
2.3.5. Pouvoirs des Administrateurs.....	9
2.3.6. Rémunération des Administrateurs	9
2.3.7. Décisions des actionnaires	9
2.3.8. Pacte d'associés	9
2.3.9. Commissaires aux comptes.....	9
2.4. Description des activités de l'Initiateur.....	9
2.4.1. Activité principale.....	9
2.4.2. Evènements exceptionnels et litiges significatifs	9
2.4.3. Effectifs.....	9
3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE L'INITIATEUR.....	9
3.1. Données financières	9
3.2. Frais et financement de l'Offre.....	10
3.2.1. Frais liés à l'Offre	10
3.2.2. Modalités de financement de l'Offre.....	10

4.	PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT	10
----	---	----

1. PRÉAMBULE

Le présent document a été établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'instruction AMF n°2006-07 en lien avec l'offre publique de retrait initiée par Silver Bands 4 (US) Corp., une société de droit du Delaware, dont le siège social est situé 251 Little Falls Dr, New Castle County, DE 19808, États-Unis d'Amérique, et dont le numéro d'immatriculation est 2932575 (ci-après, « **Silver Bands** » ou l'« **Initiateur** »), qui offre de manière irrévocable aux actionnaires de la société Balyo, une société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé 74 Avenue Vladimir Ilitch Lénine, 94110 Arcueil, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 483 563 029 (la « **Société** » ou « **Balyo** » et avec ses filiales indirectes et directes, le « **Groupe Balyo** »), et dont les actions ordinaires sont cotées sur le Compartiment C du marché réglementé Euronext Paris sous le code ISIN FR0013258399, mnémonique « **BALYO** » (les « **Actions Ordinaires** »), d'acquérir, en numéraire et sous réserve des exceptions énoncées ci-dessous, la totalité de leurs Actions Ordinaires au prix de 0,60 € par Action Ordinaire (le « **Prix de l'Offre** »), par le biais d'une offre publique de retrait (l'« **Offre Publique de Retrait** »), qui sera immédiatement suivie d'une procédure de retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** » et, avec l'Offre Publique de Retrait, l'« **Offre** »), dont les termes sont décrits ci-dessous.

A la date de la Note d'Information, l'Initiateur détient 152.587.290 Actions Ordinaires de la Société, représentant 91,28% du capital et 91,29% des droits de vote théoriques de la Société¹, ainsi que l'intégralité des 11.753.581 bons de souscription d'actions émis par la Société et toujours en circulation (les « **BSA** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-6 du règlement général de l'AMF, l'Offre Publique de Retrait vise la totalité des Actions Ordinaires non détenues, directement ou indirectement, par l'Initiateur, qui sont d'ores et déjà émises, à l'exclusion :

- des Actions Ordinaires auto-détenues par la Société, représentant 88.073 Actions Ordinaires au 6 janvier 2026 (les « **Actions Auto-détenues** »);
- des 180.000 Actions Ordinaires déjà détenues par M. Pascal Rialland, et les 2.700 Actions Ordinaires que M. Pascal Rialland pourrait venir à détenir au résultat de la conversion des actions de préférence qu'il détient (les « **Actions de Préférence** »), étant précisé que les Actions Ordinaires sont ou seraient soumises à une obligation de conservation et couvertes par un mécanisme de liquidité dans les conditions décrites à la section 1.4.1 de la Note d'Information (les « **Actions Indisponibles** » et ensemble avec les Actions Auto-détenues, les « **Actions Exclues** »).

Compte tenu de ce qui précède et sur la base des informations dont l'Initiateur a connaissance à la date de la Note d'Information, l'Offre Publique de Retrait vise 14.297.257 Actions Ordinaires (les « **Actions Visées** »).

Les Actions de Préférence et les BSA ne sont admis aux négociations sur aucun marché.

A la date de la Note d'Information, à la connaissance de l'Initiateur, il n'existe pas d'autres titres de capital ou autres instruments financiers émis par la Société ou de droits accordés par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

¹ Sur la base d'un capital non dilué, composé de 167.155.320 actions représentant 167.152.620 droits de vote au 6 janvier 2026.

La durée de l'Offre Publique de Retrait sera de 10 jours de négociation, conformément aux dispositions de l'article 236-7 du règlement général de l'AMF.

A l'issue de l'Offre Publique de Retrait, le Retrait Obligatoire prévu aux articles L. 433-4, II du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF sera mis en œuvre. Les Actions Visées qui n'auront pas été apportées à l'Offre Publique de Retrait seront transférées à l'Initiateur en contrepartie d'une indemnité en numéraire égale au Prix de l'Offre, soit 0,60 euro par Action Ordinaire, nette de tous frais.

L'Offre est présentée par Natixis (la « **Banque Présentatrice** » ou « **Natixis** ») qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF.

2. PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR

2.1. Informations générales concernant l'Initiateur

2.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est Silver Bands 4 (US) Corp.

2.1.2. Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé à Corporation Service Company, 251 Little Falls Drive, Wilmington, Delaware 19808, County of New Castle, États-Unis.

2.1.3. Forme et nationalité

L'Initiateur est une société de droit du Delaware, États-Unis d'Amérique.

2.1.4. Registre du Commerce

L'Initiateur est immatriculé auprès du Secrétaire d'État du Delaware sous le numéro 2932575.

2.1.5. Date d'immatriculation et durée

L'Initiateur a été immatriculé le 12 janvier 2024.

L'Initiateur a une existence perpétuelle, sous réserve de sa dissolution conformément à la loi générale sur les sociétés du delaware (*Delaware General Corporation Law*) (la « **Loi Générale sur les Sociétés du Delaware** »)

2.1.6. Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1 avril et se termine le 31 mars de chaque année civile.

2.1.7. Objet social

La nature de l'activité et les objectifs de l'Initiateur consistent à exercer toute activité ou tout acte licite pour lequel

des sociétés peuvent être constituées en vertu de la Loi Générale sur les Sociétés du Delaware.

2.1.8. Approbation des comptes

L'Initiateur n'est pas tenu de préparer des états financiers conformément aux lois du Delaware.

2.1.9. Dissolution et liquidation

La dissolution et la liquidation sont effectuées conformément à la Loi Générale sur les Sociétés du Delaware. Lors de la dissolution, l'Initiateur cesse d'exercer ses activités, sauf dans la mesure nécessaire à la liquidation de ses affaires ; les dettes et les passifs sont payés ou provisionnés, et les actifs restants sont distribués aux actionnaires en fonction de leurs droits et intérêts.

2.2. Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur

2.2.1. Capital social

A la date du présent document, l'Initiateur est autorisé à émettre 10.000 actions ordinaires (*Common Stock*) d'une valeur nominale de 0,001\$. A la date du présent document, 6.328,300001 actions ordinaires ont été émises et 3.671,699999 actions ordinaires peuvent encore être émises. Les actions ordinaires sont toutes de la même catégorie.

2.2.2. Forme des actions

Les actions peuvent être émises sous forme de titres ou sous forme dématérialisée (inscription en compte), selon la décision du Conseil d'Administration de l'Initiateur (le « **Conseil d'Administration** ») conformément à la Loi Générale sur les Sociétés du Delaware et aux statuts.

2.2.3. Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action donne droit à son détenteur à une voix sur les questions soumises aux actionnaires, à recevoir des dividendes quand et s'ils sont décidés par le Conseil d'Administration, et à participer proportionnellement à la distribution des actifs en cas de liquidation, sous réserve de la Loi Générale sur les Sociétés du Delaware, du certificat de constitution et des statuts.

2.2.4. Transfert des actions

Les actions sont librement transférables conformément à la loi applicable et aux statuts.

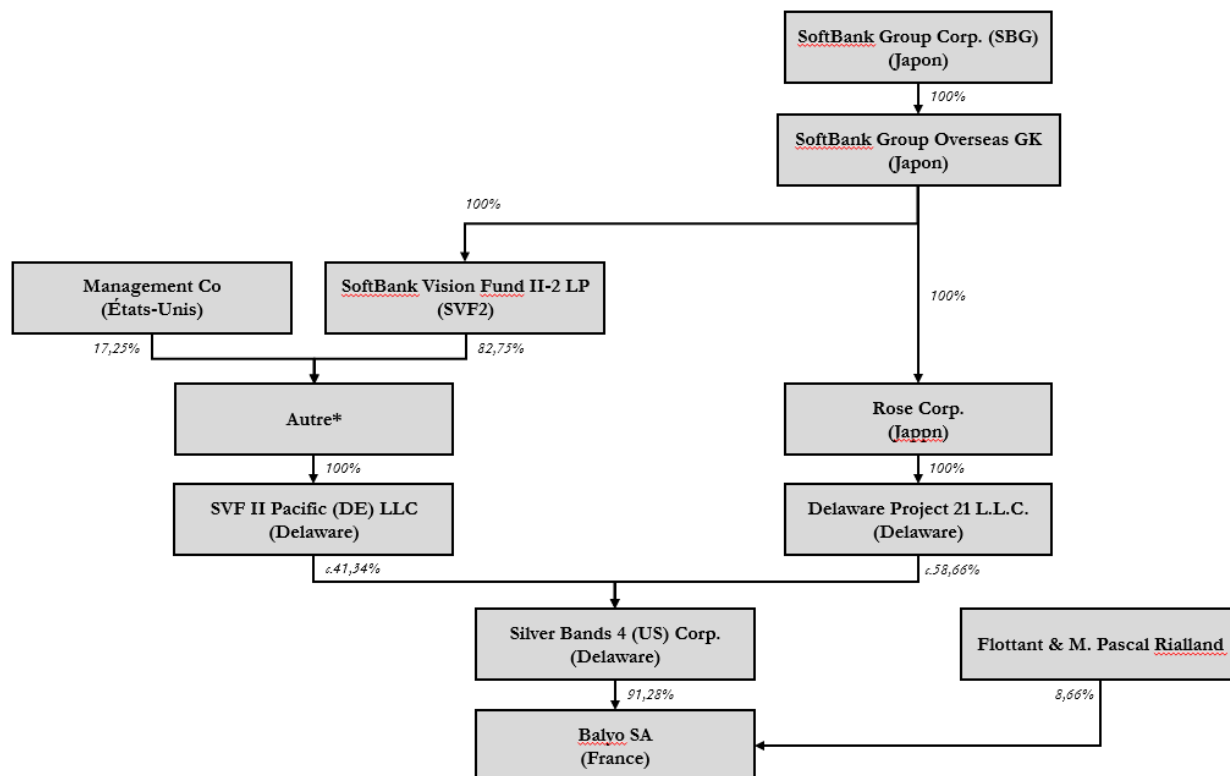
2.2.5. Autres titres / droits donnant accès au capital et instruments financiers non représentatif du capital

Aucun.

2.2.6. Répartition du capital

A la date du présent document, l'Initiateur est indirectement et ultimement contrôlé par SoftBank Group Corp. (Tokyo Stock Exchange Ticker : 9984), une société par actions de droit japonais (*kabushiki kaisha*), dont le principal établissement est situé 1-7-1, Kaigan, Minato-Ku, Tokyo 105-7537, Japon (« **SBG** »), notamment au travers de (i) Delaware Project 21 L.L.C. (58,66%) et (ii) de SVF II Pacific (DE) LLC (41,34%), actionnaires directs de l'Initiateur et toutes deux indirectement contrôlées par SBG.

A la date du présent document, la structure de l'actionnariat de Silver Bands est la suivante :



*Véhicules d'investissement contrôlés par SoftBank Vision Fund II-2 LP (« **SVF2** »). Management Co détient sa participation dans SVF2 par l'intermédiaire d'un véhicule d'investissement situé en dessous de SVF2, dénommé SVF II Investment Holdings LCC dans lequel SVF2 détient indirectement une participation de 82,75%, les 17,25% restants étant détenus directement par Management Co.

SBG est une société cotée dont les principaux actionnaires en date du 30 septembre 2025 sont les suivants (sur la base du Rapport de Gouvernement d'Entreprise rendu public par SBG) :

Nom	Nombre d'actions détenues	Pourcentage (%)
Masayoshi Son	426 661	29,95
The Master Trust Bank of Japan, Ltd. (Trust Account)	243 945	17,12
Custody Bank of Japan, Ltd. (Trust Account)	99 540	6,99
STATE STREET BANK AND TRUST COMPANY 505001	35 365	2,48
JP MORGAN CHASE BANK 385632	34 942	2,45
Son Assets Management, LLC	32 564	2,29
JP MORGAN CHASE BANK 280763	29 066	2,04
STATE STREET BANK AND TRUST COMPANY 505234	21 880	1,54
JP MORGAN CHASE BANK 385781	14 358	1,01
GOVERNMENT OF NORWAY	14 314	1,00
TOTAL – TOP 10 DES ACTIONNAIRES DE SBG	952 635	66,87

2.3. Direction de l'Initiateur

2.3.1. Dirigeants

Conformément à l'article 5.1. des statuts de l'Initiateur, les dirigeants de l'Initiateur comprennent un directeur général (*chief executive officer*) (le « **Directeur Général** »), un directeur financier (*chief financial officer*) et un secrétaire (*secretary*). L'Initiateur peut également nommer, à la discrétion du Conseil d'Administration, un président du Conseil d'Administration, un président (le « **Président** »), un ou plusieurs vice-président(s) (en ce compris des vice-président(s) exécutifs ou vice-président(s) seniors), et un ou plusieurs vice-président(s) adjoints (les « **Vice-Président(s)** »).

Les dirigeants de l'Initiateur, à l'exception des dirigeants subalternes, sont nommés et révoqués par le Conseil d'Administration.

A la date des présentes, les fonctions de Directeur Général (*chief executive officer*), directeur financier (*chief financial officer*) et secrétaire (*secretary*) sont exercées par M. Ippei Mimura. Il est par ailleurs précisé qu'aucun Président ou Vice-Président(s) n'ont été nommés.

2.3.2. Pouvoirs du Directeur Général, Président et Vice-Présidents

Le Directeur Général de l'Initiateur, sous le contrôle du Conseil d'Administration, assure la supervision, la direction et le contrôle de manière générale des activités et des dirigeants de l'Initiateur et dispose des autres pouvoirs et fonctions qui peuvent lui être attribués par le Conseil d'Administration ou les statuts.

Le Président exerce les pouvoirs et fonctions généraux de gestion habituellement dévolus à la fonction de Président, sous réserve des pouvoirs de supervision conférés par le Conseil d'Administration.

En cas d'absence ou d'incapacité du Directeur Général (le cas échéant), du Président, des Vice-Présidents, le cas échéant, dans l'ordre de leur rang tel que fixé par le Conseil d'Administration ou, s'ils ne sont pas classés, un Vice-Président désigné par le Conseil d'Administration, exerce toutes les fonctions du Président.

2.3.3. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 5.12 des statuts de l'Initiateur, la rémunération des dirigeants est fixée par le Conseil d'Administration ou par tout dirigeant ou dirigeants autorisés par le Conseil d'Administration à prescrire la rémunération de ces autres dirigeants.

2.3.4. Administrateurs

Conformément à l'article 3.2 des statuts de l'Initiateur, le nombre d'administrateurs (*directors*) (les « **Administrateurs** ») est fixé à un. Par la suite, ce nombre peut être modifié par résolution du Conseil d'Administration ou des actionnaires.

Les Administrateurs peuvent être nommés et révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par les détenteurs de la majorité des actions alors habilités à voter.

A la date des présentes, le Conseil d'Administration de l'Initiateur comprend trois Administrateurs, à savoir M. Alexander Fortmüller, M. Ippei Mimura and M. Adam Westhead.

2.3.5. Pouvoirs des Administrateurs

Conformément à l'article 3.1 des statuts de l'Initiateur et de la Loi Générale sur les Sociétés du Delaware, l'activité et les affaires de l'Initiateur sont gérées par ou sous la direction du Conseil d'Administration, qui exerce tous les pouvoirs sociaux non réservés aux actionnaires par la loi, le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*), ou par les statuts.

2.3.6. Rémunération des Administrateurs

Le Conseil d'Administration détermine le montant et la nature de la rémunération à verser aux Administrateurs pour leurs services au Conseil d'Administration.

A la date des présentes, les Administrateurs n'ont pas reçu de rémunération pour leurs services.

2.3.7. Décisions des actionnaires

Les actionnaires exercent leurs droits de vote sur les questions qui leur sont soumises conformément à la Loi Générale sur les Sociétés du Delaware, au certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) et aux statuts.

2.3.8. Pacte d'associés

A la date des présentes, il n'existe pas de pacte d'associés relatif à l'Initiateur.

2.3.9. Commissaires aux comptes

L'Initiateur n'a nommé aucun commissaire aux comptes.

2.4. Description des activités de l'Initiateur

2.4.1. Activité principale

L'Initiateur est une entité *ad hoc* au sein du groupe SoftBank qui détient et gère des participations, investit et gère ses investissements dans des sociétés cotées ou non cotées actives dans les domaines de l'intelligence artificielle, des technologies et d'autres secteurs qui constituent le cœur de métier du plan stratégique de SoftBank.

2.4.2. Evènements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de l'Initiateur, à la date du présent document, il n'existe aucun litige important ni évènement exceptionnel, autre que l'offre et les opérations qui s'y rapportent, susceptible d'avoir une incidence sur les activités, les actifs, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

2.4.3. Effectifs

L'Initiateur n'emploie aucun salarié à la date du présent document.

3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE L'INITIATEUR

3.1. Données financières

Comme mentionné ci-dessus, l'Initiateur n'établit pas d'états financiers. Veuillez trouver en annexe le bilan consolidé et le compte de résultat de SoftBank Group Corp. (soit l'actionnaire ultime de l'Initiateur), pour la période de 9 mois ayant pris fin le 31 décembre 2025.

De plus amples informations relatives aux caractéristiques juridiques, financières et comptables de SBG sont

disponibles en anglais sur le site de SoftBank Group Corp. (<https://group.softbank/en/ir>). Le rapport annuel 2025 de SBG est disponible en anglais sur son site (https://group.softbank/media/Project/sbg/sbg/pdf/ir/financials/annual_reports/annual-report_fy2025_en.pdf).

3.2. Frais et financement de l'Offre

3.2.1. Frais liés à l'Offre

Le montant total des honoraires, frais et dépenses externes engagés par l'Initiateur en lien avec l'Offre, incluant, notamment, les honoraires et autres dépenses liés à ses différents conseils juridiques, financiers et comptables et à tout autre expert et consultant, ainsi que les frais de publicité est estimé à environ 683.000 euros (hors taxes).

3.2.2. Modalités de financement de l'Offre

Dans le cas où l'intégralité des Actions Visées seraient apportée à l'Offre sur la base du Prix de l'Offre (soit 0,60 euro par Action Ordinaire), le montant de l'Offre s'élèverait à environ 8,6 millions euros.

L'Offre sera financée au moyen des ressources et fonds propres de l'Initiateur.

4. PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document contenant des informations relatives aux caractéristiques légales, financières et comptables de Silver Bands 4 (US) Corp., qui a été déposé à la date des présentes et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour d'ouverture de l'Offre, contient toutes les informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n°2006-07 relative aux offres publiques, dans le cadre de l'Offre.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité des faits et ne comportent pas d'omission de nature en altérer la portée. »

Nom : Alexander Fortmüller

Fonction : Administrateur de Silver Bands

Annexe

Bilan consolidé et compte de résultat de SoftBank Group Corp. pour la période de 9 mois ayant pris fin le 31 décembre 2025

a. Etat consolidé de la position financière de SoftBank Group Corp.

En millions de yen

ACTIFS	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2025
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 713 028	4 406 672
Clients et autres débiteurs	3 008 144	3 293 682
Actifs financiers dérivés	111 258	32 043
Autres actifs financiers	1 485 877	2 245 318
Stocks	198 291	235 864
Autres actifs circulants	365 880	813 530
Sous-total	8 882 478	11 027 109
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	550 440	-
Total actifs courants	9 432 918	11 027 109
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	2 830 185	3 220 116
Actifs liés au droit d'utilisation	857 961	893 361
Goodwill	5 781 931	7 203 325
Immobilisations incorporelles	2 414 562	2 488 862
Coûts d'obtention des contrats	383 022	425 041
Investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	502 995	854 193
Investissements du SVF (FVTPL)	11 410 922	20 227 531
Titres de placement	8 040 068	4 641 609
Actifs financiers dérivés	168 248	326 438
Autres actifs financiers	2 767 625	3 516 762
Actifs d'impôts différés	207 987	256 119
Autres actifs non courants	215 332	476 846
Total actifs non courants	35 580 838	44 530 203
Total actifs	45 013 756	55 557 312

En millions de yen

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2025
Passifs courants		
Dette portant intérêt	5 629 648	5 664 720
Dette de location	165 355	179 936
Dépôt pour les activités bancaires	1 795 965	2 546 328
Dettes commerciales et autres dettes	3 036 349	3 558 832
Passifs financiers dérivés	840 469	12 803
Autres passifs financiers	5 940	356 477
Impôts sur le revenu à payer	444 180	127 572
Provisions	54 047	58 162
Autres passifs courants	629 717	742 185
Total passifs courants	12 601 670	13 247 015
Passifs non courants		
Dette portant intérêt	12 376 682	17 636 054
Dette de location	741 665	769 483
Intérêts de tiers dans SVF	3 652 797	3 630 968
Passifs financiers dérivés	104 197	32 112
Autres passifs financiers	199 284	330 612
Provisions	155 436	213 483
Dettes fiscales différées	924 392	973 350
Autres passifs non courants	304 607	413 080
Total passifs non courants	18 459 060	23 999 142
Total passifs	31 060 730	37 246 157

En millions de yen

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2025
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		
Actions ordinaires	238 772	238 772
Excédent de capital	3 376 724	3 414 645
Autres instruments de capitaux propres	193 199	193 199
Bénéfices non distribués	2 701 792	5 502 785
Actions propres	(256 251)	(25 063)
Cumul des autres éléments du résultat global	5 307 305	6 314 303
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	11 561 54	15 638 641
Intérêts minoritaires	2 391 485	2 672 514
Total capitaux propres	13 953 026	18 311 155
Total dettes et capitaux propres	45 013 756	55 557 312

b. Etat consolidé des profits et pertes

En millions de yen

	Période de 9 mois terminée le 31 décembre 2024	Période de 9 mois terminée le 31 décembre 2025
Chiffre d'affaires net	5 302 576	5 719 247
Coûts des ventes	(2 517 536)	(2 734 134)
Marge brute	2 785 536	2 985 113
Gain sur les investissements		
Gains sur les investissements dans <i>Investment Business of Holding Companies</i>	2 008 450	163 378
Perte sur les investissements dans <i>SoftBank Vision Funds</i>	260 754	3 595 219
Gain (perte) sur d'autres investissements	(99 182)	461 747
Gain total sur les investissements	2 170 022	4 220 344
Frais de vente généraux et administratifs	(2 206 540)	(2 565 653)
Coût financier	(432 693)	(542 386)
Perte de change	(251 885)	(94 608)
Gain sur les produits dérivés (à l'exclusion du gain (perte) sur les investissements)	(791 181)	224 190
Variation des intérêts de tiers dans SVF	(359 910)	(351 246)
Autres gains (pertes)	358 079	293 406
Revenu avant impôt sur le revenu	1 270 932	4 169 160
Impôts sur le revenu	(213 243)	(435 706)
Revenu net	1 057 689	3 733 454
Revenu net attribuable aux :		
Actionnaires de la société mère	636 154	3 172 653
Intérêts minoritaires	421 535	560 801
Résultat net	1 057 689	3 733 454
Résultat par action		
Résultat de base par action	106,68	553,47

Résultat dilué par action	106,33	552,86
---------------------------	--------	--------

c. Etat consolidé du revenu global

En millions de yen

	Période de 9 mois terminée le 31 décembre 2024	Période de 9 mois terminée le 31 décembre 2025
Revenu net	1 057 689	3 733 454
Autres éléments du résultat global nets d'impôts qui ne seront pas reclassés en résultat :		
Remboursement d'un régime à prestations définies	21	(1 399)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	3 438	(2 154)
Part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(88)	48
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	3 371	(3 505)
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :		
Actifs financiers de dette à la FVTOCI	(786)	(1 561)
Couvertures de flux de trésorerie	22 730	18 843
Différences de change lors de la conversion des activités à l'étranger	637 371	1 054 702
Part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(1 375)	2 748
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat	657 940	1 074 732
Total des autres éléments du résultat global net d'impôt	661 311	1 071 227
Total du résultat global	1 719 000	4 804 681
Total du résultat global attribuable aux		

Actionnaires de la société mère	1 312 020	4 202 379
Intérêts minoritaires	406 980	602 302
Total du résultat global	1 719 000	4 804 681